

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 01 juin 2015

OBJET

**08 – DENOMINATION DE VOIE : CHEMIN DES HAIES**

N° 2015-06-08

NOMENCLATURE : 8/3/1

**L'an deux mille quinze, le premier juin à vingt heures,**

Le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt-deux mai 2015, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

**Présents : 26**

**Votants : 29**

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Frédéric CHAPEAU, Elisa DRION, Marie-Madeleine REGNIER, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Philippe LEBASTARD, Jean-Claude SALAU, Florence CABRESIN, Damien CLOUET, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Catherine RENAUDEAU, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Chantal PERRUCHET, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL, Joëlle CHESNAIS.

**Pouvoirs : 3**

Yvon LERAT donne pouvoir à Alain ROYER  
Aurora ROOKE donne pouvoir à Lionel BROSSAULT  
Martine MOREL donne pouvoir à Joëlle CHESNAIS

**Nombre de membres :**

en exercice.....29  
présents.....26  
ayant un pouvoir...3  
votants.....29

**Délibération**

**Rapporteur : Philippe LEBASTARD**

La commune fait actuellement l'objet d'une procédure de remaniement de son cadastre pour mettre à jour l'ensemble des plans. Dans ce cadre, il s'avère que la voie dénommée « Chemin des Haies » n'a pas fait l'objet d'une délibération. Conformément au plan joint en annexe, il convient donc aujourd'hui de dénommer officiellement cette voie : « Chemin des Haies ».

Vu l'avis favorable de la commission Aménagement en date du 18 mai 2015,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de 29 Voix pour décide :**

**- DE NOMMER « Chemin des Haies » la voie figurant sur le plan joint en annexe.**

Pour extrait conforme,

Le 01 juin 2015,

**Le Maire,  
Alain ROYER**



Accusé de réception en préfecture  
044-214402091-20150601-2015-06-01-DE08-  
DE  
Date de télétransmission : 03/06/2015  
Date de réception préfecture : 03/06/2015